

# Quand le Cafî découvre la taxe d'habitation

**SAINTE-LIVRADE** Au Camp d'accueil, on ignorait jusqu'alors les impôts locaux. Et certains s'indignent de se voir taxer alors que la réhabilitation promise n'est toujours pas engagée

**NICOLAS REBIÈRE**

n.rebiere@sudouest.com

Pour tout le monde, l'arrivée des feuilles d'automne, qu'elles soient foncières ou d'habitation, fait toujours un peu mal au portefeuille. Mais au Camp d'accueil des Français d'Indochine (Cafi) l'arrivée le mois dernier des axes d'habitation a suscité un début de fronde.

Certains résidents parmi les plus anciens n'ont en effet jamais payé le moindre impôt local. L'explication tient dans ce lieu un peu spécial, qui a accueilli des familles de Français d'Indochine après la décolonisation. Le camp provisoire s'est transformé en véritable village, où a vécu la communauté indochinoise. Il reste d'ailleurs encore quelques "mâmies" qui sont arrivées voici 52 ans, et qui ont toujours connu le camp d'accueil, au départ "provisoire". De ce provisoire qui dure encore.

Jamais l'État n'a en effet songé à réclamer d'impôts locaux à ces "rapatriés" accueillis dans un ancien camp militaire aux conditions martiales au tout début. Certains sont partis, d'autres sont restés. Les enfants des premières familles retournent régulièrement pour les vacances au Cafî, où ils ont grandi. D'autres s'y sont installés définitivement en prenant possession des baraquements. Parmi les résidents, certains les ont aménagés avec goût. Mais le temps a fait son œuvre sur ces bâtiments installés dans l'entre-deux guerres. Les murs, peu épais, et mal isolés, l'absence de chauffage central, offrent des conditions de vie précaires en hiver.

## Réhabilitation attendue

Si certains logements ont toujours été habités et entretenus, d'autres sont en très mauvais état. D'autres encore, abandonnés au fil des ans, ont pris feu ou se sont effondrés, et ont été rasés. Voici plusieurs années, la mairie de Sainte-Livrade, à qui la gestion du camp a été transférée dans les années 80, a décidé une réhabilitation du camp.



Les premiers résidents sont arrivés en 1956 dans ce camp d'accueil « provisoire » des Français d'Indochine. Certains y vivent toujours. PHOTO APCH - LES SUD OUEST

L'opération a pris du temps... Et se fait encore attendre. En janvier 2007, on annonçait les travaux pour 2008. Il s'agissait de détruire les baraquements, de construire des HLM, et d'y loger les occupants. À charge pour eux de payer désormais un loyer, mais aussi toutes les taxes locales auxquelles est soumis n'importe quel foyer livradais.

## Égalité devant l'impôt

En 2006, la précédente municipalité avait décidé d'habituer progressivement les résidents du Cafî à la pratique pourtant répandue de l'impôt local. Cette année-là, ce sont les occupants occasionnels, ceux qui reviennent pour les vacances, qui ont été soumis à la taxe d'habitation. A ceux qui refusaient de payer, la mairie a proposé qu'ils rendent les clés. Certains ont refusé et ont entamé de longues démarches judiciaires. À l'époque, on pensait que d'ici 2008, le camp serait réhabilité et les

occupants relogés. Mais le projet a pris du retard.

Pendant ce temps, les services fiscaux ont fait leur travail. Ils sont allés recenser les occupants, ont envoyé des géomètres qui ont relevé la surface habitable, le nombre de fenêtres... Puis les taxes ont été calculées, suivant la valeur locative de chaque logement (basse, en l'occurrence) et des revenus des habitants. La machine enclenchée, les feuilles ont été envoyées aux résidents, au nom de la sacro-sainte égalité devant l'impôt.

Aujourd'hui, certaines associations du camp dénoncent la méthode. « Nous étions d'accord pour payer. Mais personne n'a vraiment été prévenu. Et puis, cela tombe au mauvais moment », estime par exemple Patrick Fernand, de l'association des résidents et amis du Cafî. Au mauvais moment parce que les baraquements sont toujours là, et que les logements neufs se font tou-

jours attendre. « Le précédent préfet, Rémi Thuau, avait promis que les résidents ne paieraient pas tant que la réhabilitation ne serait pas réalisée. »

## Insalubrité

« Les logements tombent en lambeaux, nous sommes dans l'insalubrité totale », s'indigne de son côté André Forget, conseiller municipal d'opposition à Sainte-Livrade, mais qui dit intervenir comme enfant du Cafî, dont la mère vit encore là-bas. « Certes, ils ne payaient pas d'impôt, pas d'eau, pas de loyer. Mais qui accepterait de payer pour ces conditions de vie ? »

Les associations du Cafî ont décidé de monter un collectif et de demander un rendez-vous avec le préfet. Elles seront déjà reçues aujourd'hui par le nouveau maire, Claire Pasut qui a hérité de ce dossier complexe et surtout interminable !